

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
36, Rue Fontenelle, 36
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.80
Secrétaire-Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 25, rue Fontenelle - Tél. 7.80

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

Table with 4 columns: Location, Duration, Price. Rows include Le Havre, Paris, and other departments.

LE DROIT DES GENS

Jamais on n'a autant parlé du droit des gens, parce que jamais il n'a été tant violé; nous souffrons tous, dans notre conscience lésée, de cette violation du droit mais il importe, au moment où on l'invoque si souvent, de régler ce qu'il est.

Le droit des gens, dans son acception générale, est, on le sait, la synthèse des règles déterminant les droits et les devoirs des divers Etats entre eux; dans son sens particulier, qui nous intéresse en ce moment, c'est l'ensemble des droits et devoirs réciproques qui subsistent même en état de guerre; pour nous limiter nous ne parlerons aujourd'hui que des droits des populations civiles, qui paraissent être les plus sacrés.

Le droit des gens qu'est intimement lié au développement de la civilisation et au progrès de l'idée d'humanité n'a été pendant longtemps qu'un droit coutumier et livré à l'arbitraire des Etats qui n'avaient pour règle dans leurs usages de bienveillance vis-à-vis des étrangers que leur bon plaisir; le sentiment de l'honneur tenait lieu de loi et de seule sanction. Aujourd'hui encore, sans doute, il n'y a pas d'autre sanction réelle que celle que nous gardons en nous-mêmes depuis quinze ans, le droit des gens est devenu un droit écrit dont les prescriptions ont été codifiées et qu'il n'est pas permis par conséquent d'ignorer ni d'écarter; nous verrons même qu'il existe véritablement une sanction légale sous forme d'indemnité pécuniaire.

C'est depuis 1871 que les juristes européens, hantés des souvenirs de la guerre et désireux d'éviter le retour des excès qui avaient provoqué des larmes unanimes, se sont efforcés d'aboutir à une entente internationale permettant seule d'établir un droit collectif; dans cette œuvre civilisatrice la Russie a occupé le premier rang. C'est elle qui, par son initiative, en 1864, la Conférence de Bruxelles qui aboutit au projet de déclaration internationale concernant les lois et coutumes de la guerre. Ce premier projet avait aucun caractère obligatoire mais il eut une grande influence sur le développement ultérieur des idées qui devaient triompher vingt-cinq ans plus tard.

C'est à la première Conférence de La Haye, convoquée également par la Russie, en 1899, que furent adoptées, en effet, par vingt-six Etats, la plupart des règles préparées par les délégués de Bruxelles; ces dispositions furent ratifiées par quarante-quatre Etats, en 1907, à la seconde Conférence de La Haye; de plus, sur la proposition de l'Allemagne, la sanction suivante fut adoptée:

La partie belligérante qui violerait ses dispositions dudit règlement sera tenue à une indemnité, s'il y a lieu. Elle sera responsable de tous les actes commis par les personnes faisant partie de sa force armée.

Désormais le caractère obligatoire du règlement international est nettement établi, puisque, en conformité avec toutes les règles du droit privé, celui qui le méconnaît est tenu de réparer le préjudice causé par cette violation.

Voici les principaux articles de ce règlement en ce qui concerne les populations civiles qui nous occupent:

Il est interdit de déclarer éteints, suspendus ou non recevables en justice, les droits et actions des nationaux de la partie adverse.

De détruire ou de saisir des propriétés ennemies, sauf les cas où ces destructions ou ces saisies seraient impérieusement commandées par les nécessités de la guerre (art. 23).

Il est interdit d'attaquer ou de bombarder, par quelque moyen que ce soit, des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus (art. 25).

Il est interdit de livrer au pillage une ville ou localité même prise d'assaut (art. 28).

L'armée qui occupe un territoire ne pourra saisir que le numéraire, les fonds et les valeurs exigibles appartenant en propre à l'Etat, les dépôts d'armes, moyens de transport, magasins et approvisionnements et, en général, toute propriété mobilière de l'Etat de nature à servir à la guerre (art. 33).

Il est interdit de contraindre la population d'un territoire occupé à prêter serment à la puissance ennemie (article 45).

L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes doivent être respectés.

La propriété privée ne peut pas être confisquée (art. 46).

Le pillage est formellement interdit (art. 47).

Aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne pourra être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables (art. 50).

Des réquisitions en nature et des services ne pourront être réclamés des communes ou des habitants que pour les besoins de l'armée d'occupation. Ils seront en rapport avec les ressources du pays, et de telle nature qu'ils n'impliquent pas pour les populations l'obligation de prendre part aux opérations de la guerre contre leur patrie.

Les prestations en nature seront, autant que possible, payées au comptant; sinon, elles seront constatées par des reçus et le paiement des sommes dues sera effectué le plus tôt possible (art. 52).

Les biens des communes, ceux des établissements consacrés aux cultes, à la charité et à l'instruction, aux arts et aux sciences, même appartenant à l'Etat, seront traités comme la propriété privée.

Toute saisie, destruction ou dégradation intentionnelle de semblables établissements, de monuments historiques, d'œuvres d'art et de science est interdite et doit être poursuivie (art. 56).

Nous concluons en laissant la parole à M. Louis Renault, l'éminent juriste, délégué de la France aux Conférences de La Haye et aux travaux auxquels nous avons emprunté les citations que nous venons de faire:

Ce n'est pas sans une profonde tristesse que j'ai rassemblé des textes à l'élaboration desquels j'ai eu l'honneur de participer et qui me rappellent tant d'hommes éminents, convaincus, comme moi, que nous avions fait faire un progrès sérieux à la civilisation. La déception est trop cruelle. Si nous nous étions attendus et si nous devions nous attendre à des infractions individuelles, personne ne pouvait songer à une méconnaissance générale et systématique de toutes les règles solennellement adoptées. C'est là le fait grave, dont il y aura lieu de tirer ultérieurement des conséquences.

CASPAR-JORDAN.

Le Kaiser cherche un nouveau plan

Selon des nouvelles de source allemande, le Kaiser a été très chagriné par les nouvelles victoires russes. Il a tenu un conseil de guerre avec le général von Hindenburg, commandant des armées austro-allemandes; le duc Albert de Wurtemberg et le général von Conrad. Une discussion a eu lieu ensuite afin d'arrêter un nouveau plan de campagne ayant pour but d'endiguer l'avance des Russes.

LES AMBASSADEURS

Bordeaux, 10 novembre. L'ambassadeur de France à Constantinople est arrivé dans la matinée.

Mouvement Administratif

Bordeaux, 10 novembre. M. Brisson, préfet du Cher, est nommé directeur des services de l'Assistance et de l'Hygiène au ministère de l'Intérieur, en remplacement de M. Mirman. M. Francis, préfet en disponibilité, est nommé préfet du Cher.

M. MAGINOT BLESSÉ

Nancy, 10 novembre. M. Maginot, député, sergent de territoriale, vient d'être assez grièvement blessé au genou, au cours d'un engagement dans la région de Verdun.

Les Services de la Marine allemande

Berne, 10 novembre. La prestation de serment des recrues de la marine allemande a eu lieu le 5 novembre à Kiel, en présence du frère du Kaiser, le prince Henri de Prusse, grand amiral de la flotte.

Procédés Allemands

Rotterdam, 10 novembre. A leur entrée, les Allemands saisissent l'or et l'argent que possèdent les voyageurs et ils donnent à la place des billets de banque.

La Captivité de M. Max

La Haye, 5 novembre. L'Echo Belge annonce que M. Max, ancien homme de Buxelles, a été transféré de Louvain dans un petit village aux environs de Brestau.

Le journal ajoute qu'on a proposé plusieurs fois à M. Max de le mettre en liberté, mais qu'il a toujours refusé, jugeant les conditions posées pour sa libération incompatibles avec la dignité d'un bourgeois.

Six mille Anglais arrêtés en Allemagne

Rome, 9 novembre. On annonce de Berlin que 6.000 sujets anglais environ, arrêtés sur l'ordre du gouvernement impérial, seront réunis dans quelques jours au camp de concentration de Ruhleben.

Parmi eux se trouvent 600 Anglais habitant Hambourg, qui n'ont pu être rapatriés. On dit aussi qu'un amiral et deux membres du Parlement britannique sont au nombre des captifs.

LA GUERRE

100 JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 10 novembre, 17 heures.

L'action a continué hier toute la journée avec la même intensité que précédemment entre la mer et la région d'Armentières. Le choc a été d'autant plus violent que les forces opposées agissaient de part et d'autre offensivement.

Dans l'ensemble, la journée a été marquée par l'échec de l'attaque allemande qui a été prononcée par des forces considérables sur Ypres et par des progrès sensibles du côté français autour de Bixchoote et entre Ypres et Armentières.

Sur le front des troupes britanniques également toutes les attaques allemandes ont été énergiquement repoussées.

Sur la majeure partie du front, depuis le canal de La Bassée jusqu'à la Woëvre, nous avons consolidé les résultats acquis au cours des dernières journées.

A signaler pourtant notre progression dans la région de Loivre, entre Reims et Berry-aux-Bac.

En Lorraine, rien à signaler. Dans les Vosges, les nouvelles attaques ennemies contre les hauteurs au Sud du col de Sainte-Marie et au Sud-Est de Thann, ont été repoussées.

Paris, 23 heures.

Au Nord, la bataille continue très violente. Sur le reste du front, rien à signaler.

Official Report of the French Government

Nov. 10th 15 pm.

The action continued all day yesterday with the same intensity between the sea and Armentières.

The conflict was the more violent on account of both armies opposed acted offensively.

On the whole, the foe's attack which

was made in considerable strength on Ypres, has been checked and marked progress made by the French around Bixchoote and between Ypres and Armentières.

In front of the English troops, all German attacks have also been energetically repulsed.

On most parts of our front, from the canal of La Bassée to the Woëvre, we have consolidated the results obtained during the last days.

To be mentioned however our advance near Loivre, between Reims and Berry au Bac.

In Lorraine, nothing to mention. In the Vosges, renewed attacks of the foe South of Ste Marie and South-east of Thann, have been repulsed.

COMMUNIQUE RUSSE

Petrograd, 10 novembre.

En Prusse orientale, nous avons repoussé vers les lacs Mazourie l'aile droite de l'ennemi qui opposait une résistance opiniâtre dans la région de Lyck.

A l'Est de Neidenburg, près de la gare de Muschaken, la cavalerie russe infligea une défaite au détachement allemand qui protégeait la ligne du chemin de fer. Elle captura un train et fit sauter deux ponts.

Le 8 novembre la cavalerie russe rencontrant une division de cavalerie ennemie appuyée par un bataillon de chasseurs la força à se retirer vers Kalisz.

Sur la route conduisant à Cracovie, nous avons atteint Meislow.

En Galicie, nous avons traversé Wysloka et nous occupons Rzeszow, Dynow et Lisko.

COMMUNIQUE ALLEMAND

(Nous ne publions les communiqués allemands qu'à titre documentaire et sous toutes réserves — nous ne les révélerons d'aucune manière à l'aide de nos communiqués authentiques qui précèdent.)

Berlin, 8 novembre.

Nos attaques près d'Ypres et à l'Ouest de Lille ont continué hier.

Sur le versant Ouest de l'Argonne nous sommes emparés de l'importante hauteur de Vienne-le-Château après deux semaines de combat.

Nous avons capturé deux canons et deux mitrailleuses.

La journée d'hier fut brumeuse et se passa sans incident sur le reste du front occidental.

Chronique Belge

LE GÉNÉRAL BERTRAND

Le Courrier de l'Armée, journal publié au Havre et spécialement destiné aux soldats belges, nous retrace la carrière brillante du général Bertrand, l'un des chefs éminents de la vaillante armée belge. Voici quelques extraits de l'excellent article qui lui est consacré:

Le général Bertrand, commandant la III^e division d'armée belge — la division de fer — est un des entraîneurs d'hommes les plus irrésistibles.

La III^e division d'armée, la plus glorieuse, celle qui, à Liège, a décrié à coups de ballo-nettes la légende de l'invincibilité prussienne et a obligé l'ennemi à faire le siège en règle des forts d'arrêt, pendant que la France mobilisait, était sous les ordres du général Leman. Après ce, ce dernier se fut enfoncé dans le fort de Loncin pour diriger et coordonner la défense des douze forts de Liège, le roi Albert ne put mieux faire que de confier le commandement de la division au bras droit de Leman, au général Bertrand, qui s'était déjà brillamment distingué.

Actuellement, le nom du général Bertrand est inséparable de la division de fer belge. Parler de l'un, c'est parler de l'autre.

Bertrand est né le 21 août 1857. Il s'engagea dans l'armée et, passant par ses cadres, est nommé sous-lieutenant le 25 septembre 1877. Le 26 mars 1914, il était nommé général-major et, en cette qualité, commandait au début de la guerre la 11^e brigade mixte sous les ordres du lieutenant-général Leman.

Le 5 août, des torrents de Prussiens débouchant de tous côtés essayèrent de forcer les intervalles des forts de Liège. Ils y réussirent partiellement. Leman lance contre eux la brigade mixte de Bertrand, qui comprit notamment les 1^{er} et 3^{es} de ligne. Le VII^e corps allemand, composé de troupes d'élite, est attaqué à la haine et doit fuir en déroute à plus de 3 kilomètres des positions déjà acquises, perdant 14 canons, et, dégoûté dorénavant des attaques de vive force contre l'armée belge: Sans gros canons de 28 et de 42, il n'osera plus se risquer trop près de nos hommes.

Quelques jours après cette charge héroïque, Bertrand est avec sa brigade mixte en arrière du fort d'Eyngben. On lui signale l'arrivée de troupes allemandes très nombreuses vers ce fort. Sans attendre des détails complémentaires, il s'élance vers un château abandonné, fait enfoncer la porte et téléphone au roi. Personne ne répond, les fils sont coupés. Avisant aussitôt un ballon observateur belge qui redescendait, Bertrand apprend qu'il est encore en communication téléphonique avec le fort. Le fort d'Eyngben lui répond: « Je ne peux plus rien faire, étant couvert d'Allemands. » Bertrand réplique: « Mettez tous vos hommes à l'abri, et observez

mon tir. » Immédiatement, il donne l'ordre à son groupe d'artillerie de couvrir d'obus le fort d'Eyngben. Au quatrième obus, on lui fait savoir que le tir est bien réglé. Le groupe d'artillerie tire alors en rafale. Au bout de dix à vingt salves, le fort téléphone: « Cessez le tir, plus un seul Allemand vivant sur le fort. »

Une nouvelle communication téléphonique, venue cette fois du fort, prévient Bertrand qu'une très forte colonne ennemie se dirige sur Eyngben par le ravin de Faolot, à l'abri des canons du fort. Bertrand, qui connaît admirablement la topographie de l'endroit, dirige lui-même le tir de son artillerie. Après quelques salves, le fort lui fait savoir que la colonne est arrêtée. Peu après, une nouvelle colonne ennemie se dirige vers le saillant 1 du même fort. Nouveau nettoyage.

Les forces supérieures mises en ligne par les Allemands ayant obligé la 3^e division à battre en retraite sur la rive gauche, on signale à Bertrand que la route de retraite est barrée par les Allemands.

Il n'a que deux bataillons fortement décimés déjà sous la main; il les lance en trois colonnes en avant: une à gauche, une à droite, une au centre, marchant lui-même à la tête de cette dernière. Son commandement est court: « Pas un coup de fusil et droit à l'ennemi. » Les Allemands, attaqués de trois côtés et stupéfaits de tant d'audace, se rendent: 6 officiers et 250 hommes sont ainsi fait prisonniers. Se retirant sur la rive gauche de la Meuse avec la 3^e division belge, Bertrand est nommé lieutenant-général et s'empare efficacement vers Volt-Morcourt pour empêcher l'ennemi toute velléité de poursuite. Ses qualités d'administrateur et d'organisateur sont aussi brillantes que ses vertus guerrières. C'est ainsi qu'il réussit à embarquer ses troupes, à proximité de l'ennemi, à la gare de Waremmé pour les amener à Tienen sans soulever l'armée de campagne belge.

Appel aux Belges à l'étranger

Le conseil de Belgique au Havre a l'honneur de porter à la connaissance des Belges résidant dans sa juridiction que le bureau d'enregistrement pour l'armée belge est établi à l'Hôtel de Ville, et sera ouvert à partir du 3 novembre tous les jours de 14 à 18 heures.

Les Belges auxiliaires adresseront l'appel solennel publié au « Monteur Belge » des 25, 26 et 27 octobre, sont instamment priés de se rendre au bureau susdit sans délai, et au plus tard le 14 novembre courant.

Avis aux Mécaniciens et Métallurgistes

Des ouvriers de l'industrie mécanique tels que mécaniciens, tourneurs, etc., trouvant immédiatement travail et bonne situation en s'adressant à la « Bourse belge du Travail », 3, place Frédéric-Sauvage, à Sainte-Adresse (Le Havre).

LA FLOTTE ALLEMANDE

La fin du « Koenigsberg » et de « l'Emden », les deux navires fantômes

Bordeaux, 10 novembre.

On mande de Bombay que le croiseur allemand Emden se serait échoué à l'île des Cocos, après un engagement avec le croiseur Sydney.

Le Bureau de la Presse communique que le croiseur allemand Emden s'est échoué près l'île des Cocos, dans l'Océan Indien. Il brûla et coula. Sa perte a causé de nombreux morts.

L'Amirauté annonce que le croiseur allemand Koenigsberg se trouve emprisonné à l'embouchure du fleuve Bulji, dans l'Est africain allemand, par un navire charbonnier coté dans le fleuve.

Après l'attaque de Pagasus, le 19 octobre, par le Koenigsberg, une expédition de croiseurs a été organisée dans les eaux sud-africaines.

Les croiseurs ont effectué des recherches minutieuses et prolongées, et le 30, le Chatham a découvert le Koenigsberg caché dans un bas-fond à six milles de l'embouchure du Bulji, en face de l'île Malla.

Une raison du grand tirant d'eau du Chatham n'a pu être approché du Koenigsberg qu'il a bombardé.

En attendant la capture ou la destruction du Koenigsberg a été bloqué au moyen de quelques charbonniers cotés dans le seul canal utilisable pour s'échapper.

Une autre expédition de croiseurs rapides anglais, français, russes, japonais et australiens a été organisée contre l'Emden. Hier on a annoncé que l'Emden, en arrivant à l'île Cocos, dans l'Océan indien, a débarqué un détachement pour détruire le poste de radiographe.

Le Sydney se saisit de l'Emden, qu'il força au combat. Un engagement rapide se produisit. Le Sydney a été tué et quinze blessés. L'Emden a été jeté à la côte et incendié avec des pertes considérables.

Tous les secours possibles ont été donnés aux survivants.

A l'exception de ces deux, les Océans Pacifique et Indien, sont débarrassés de navires ennemis.

Nous avons repris le Congo

Bordeaux, 9 novembre.

On annonce officiellement qu'à la suite des brillantes opérations poursuivies depuis un mois dans la région de Sangha, les forces françaises, commandées par le général Aymerich, ont réussi à chasser les Allemands de la majeure partie du territoire que nous avait enlevé la convention du 4 novembre 1911.

Le poste allemand de Nzioum notamment, occupé par l'ennemi, lui fut enlevé le 26 et 29 octobre, après un combat acharné de deux jours.

Le Congo belge avait mis à la disposition des forces françaises le bateau à vapeur Luxembourg et 150 hommes.

Le 22 octobre, une colonne commandée par le colonel Hatin s'empara de Nziou. Plusieurs officiers et sous-officiers, ainsi que de nombreux troupes allemands, furent faits prisonniers. Nous primes à l'ennemi quatre mitrailleuses, un canon et de nombreuses munitions. Les Allemands subirent de grandes pertes au cours de cette affaire.

Cette opération nous assure définitivement la couverture de Basse-Sangha (Congo Oubangui).

Le communiqué signale la brillante attitude du lieutenant-général Fourneau, qui accompanant la colonne Aymerich et qui reçut deux blessures, heureusement sans gravité.

Député Blessé

Paris, 10 novembre.

M. Chauvin-Servinière, député de la Mayenne, a été sérieusement blessé dans un récent engagement, mais son état n'est cependant pas grave.

ARRÊTÉS PAR LES ALLEMANDS

Amsterdam, 10 novembre.

On mande de Flessingue qu'un vapeur puri d'Arris samedi avec 40 passagers a été arrêté près du fort Maris avant qu'il ait pu atteindre la frontière hollandaise. Les Allemands ont fouillé les passagers et l'équipage. M. Franck député d'Anvers et les hommes entre 18 et 30 ans ont été arrêtés quoique leurs passeports fussent en règle.

Autrichiens et Monténégrins saisis par les Italiens

Rome, 9 novembre.

Les gouvernements d'Autriche et d'Allemagne avaient fait venir en Italie d'énormes quantités de matières nécessaires à la confection des munitions. Ces matières devaient être envoyées des ports italiens aux fabriques d'un ordre du gouvernement italien, elles ont été saisies dans les gares de frontière. Ainsi, à Udine, se trouvent 30 wagons de soude, à Cano 30 de saipêtre et à Milan, un train entier de soufre.

Renforts amenés de Belgique

Petrograd, 8 novembre.

Dans la région de Kalisz, les troupes russes ont découvert la présence d'une nouvelle division de cavalerie, qui opérait jusqu'à présent en Belgique.

LA CONDAMNATION D'UN LÉGIONNAIRE

Saigon, 8 novembre.

Le Conseil de guerre a condamné à mort le légionnaire allemand Frank, qui a, au cours d'une bagarre, tenté d'assassiner un légionnaire français.

Le pourvoi en grâce a été rejeté. Le condamné a été fusillé dans la matinée à Tuyen-Quang, devant les troupes.

Combien de temps durera la Guerre?

C'est une question que l'on s'est posée, que l'on se pose et que l'on se posera encore sans recevoir la réponse que seul l'avenir détermine.

Certains prophètes, cependant, n'ont pas craint d'avancer des chiffres. Les uns les ont empruntés à la science un peu vagueuse qui fait la gloire éphémère des pythoïsses; les autres à des sources aussi mystérieuses ou simplement à des « impressions » personnelles.

Voici une autre appréciation. Elle émane d'une « autorité militaire » que le Daily Mail ne nomme pas, mais dont l'anonymat est compensé par une précision catégorique.

Cet augure déclare que son estimation est basée sur cet avis que les Allemands ne commettront pas de grosse erreur de tactique. Il divise la guerre en six périodes: deux sont passées, une se déroule, trois sont à venir.

La première période était l'avance à travers la Belgique et la France; la seconde la bataille de la Marne et la retraite allemande sur l'Aisne; la troisième, la bataille sur l'Aisne se continuant et se développant par la bataille « pour Calais ».

La quatrième période sera la retraite allemande et la bataille sur la Meuse; la cinquième, une retraite plus accentuée et une bataille sur le Rhin; la sixième, la marche sur Berlin.

L'« autorité militaire » en question estime que la « bataille pour Calais » ne sera pas complètement finie avant le commencement de décembre.

L'ennemi assigne une période de cinq mois à la bataille de la Meuse, fin avril ou commencement de mai 1915.

La campagne sur le Rhin durera près de deux fois plus longtemps, c'est-à-dire jusqu'à février 1916.

La marche finale sur Berlin, les négociations pour la paix, et le retrait des armées alliées d'occupation porteront la fin complète de la guerre à 1917.

En total, un peu moins de trois ans. Ce futur d'avenir britannique présume, que l'avance russe remplira une période similaire, et que seulement une action combinée et rapide des alliés peut amener les choses à une conclusion dans un délai moindre.

Euregistrons ces pronostics à simple titre de curiosité. Et souvenons nous que ce ne sont pas les hommes qui dirigent le temps mais les événements qui le mènent, et ce, en contraignant souvent leurs plus confiantes prédictions. A. H.

Au Banquet du Lord-Maire

Londres, 10 novembre.

Le banquet du lord-maire a revêtu un caractère militaire et grandiose. Des détachements des armes de toutes les colonies, y assistaient.

M. Balfour, après avoir rendu hommage à toutes les nations qui combattent pour le triomphe du droit, a manifesté l'espoir que les Français et les Anglais ont appris à s'apprécier, en combattant côte à côte.

M. Churchill a porté un toast à la marine. Il a fait entrevoir l'heure prochaine où la marine britannique frappera le coup direct.

M. Asquith, après avoir fait un discours historique des événements qui se sont produits en Europe depuis 1908, a constaté que depuis cette date, la Turquie n'a cessé de travailler à son suicide.

Il fait remarquer ensuite les échecs des objets très succédés des Allemands.

M. Asquith annonce que l'Angleterre ne renoncera l'espérance pour que lorsque la Belgique aura recouvré plus qu'elle n'a sacrifié; lorsque la France sera adéquatement protégée contre toute menace; les plus petites nations placées sur des fondations inébranlables, et la domination militaire prussienne complètement détruite.

Les Etrangers en Allemagne

